



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 28825

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le fait que sa question écrite n° 5269, parue le 27 octobre 1997, renouvelée le 11 mai 1998, le 17 août 1998 et le 18 janvier 1999, soit demeurée sans réponse. Il lui rappelle qu'il avait appelé son attention sur le fait que la France ne dispose pas, à la différence de nombreux autres pays occidentaux, d'un Institut national du vieillissement et que, dans le contexte actuel, il apparaît essentiel et urgent d'envisager la création d'un tel organisme. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La conduite de politiques publiques pertinentes en faveur des personnes âgées nécessite d'améliorer la connaissance du processus de vieillissement. A cet effet, il est bien envisagé de créer un Institut national du vieillissement. Cette nécessité, qui fait largement consensus chez les principaux acteurs du secteur, a d'ailleurs été soulignée à la fois dans le rapport « Vieillir en France » de Mme Paulette Guinchard-Kunstler, députée du Doubs, et dans le rapport général du comité de pilotage de l'année internationale des personnes âgées. Le Gouvernement l'a également réaffirmée à l'occasion du colloque de clôture de cette année internationale. Cet organisme aura des fonctions d'étude, de recherche, de documentation, d'information du public et d'animation des milieux professionnels. Il devra s'appuyer sur la Fondation nationale de gérontologie (FNG) et le centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées (CLEIRPPA).

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28825

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 1999, page 2297

Réponse publiée le : 5 juin 2000, page 3437